

CIRCULAIRE

AU

CLERGÉ DU DIOCESE DE MONTREAL.

MONTREAL, LE 28 JUIN, 1845.

MONSIEUR,

Je vous invite, par la Présente, à venir à la Retraite Pastorale qui commencera cette année le 31 Août au soir ; et se terminera le 6 Septembre au matin. Vous prendrez, avec vos voisins, tels arrangemens que vous jugerez à propos, pour la desserte de votre paroisse ; et pour plus grande facilité, tout prêtre approuvé pourra exercer pendant ce temps-là, dans tout le Diocèse, les pouvoirs dont il est revêtu dans sa propre paroisse.

Comme l'on a généralement approuvé le projet des Conférences Ecclésiastiques, je crois qu'il est tems de le mettre à exécution. Pour sujet de la première, qui aura lieu d'ici au 15 Août, je vous prie de discuter le *Projet de Règlement des Conférences Ecclésiastiques*, que je vous adressai, il y a près de deux ans. Vous voudrez bien aussi reviser les règles de la Caisse Diocésaine que, par une délibération du dernier Bureau, il est question de refondre, afin que ceux qui ont été chargés de cette revision puissent mieux connaître l'opinion du Clergé à ce sujet. Le Bureau tiendra sa séance annuelle au Collège de cette ville le 5 Septembre prochain.

Le déplacement ou la mort de quelques-uns des Vicaires-Généraux nécessite quelques changemens dans le premier Règlement.—Je prie M. le G. V. Viau de remplacer feu M. Caron ; M. Manseau de suppléer M. Viau, et Mgr. l'Evêque de Kingston de présider l'arrondissement assigné d'abord à M. Manseau.—L'assemblée des Députés des divers arrondissemens aura lieu à l'Evêché le 19 Août, dans la matinée.

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.